

# Le projet éducatif global de la communauté de communes

**2021-2026**

# Le contexte

- **En juillet 2007**, les communes ont transféré à la communauté de communes la **compétence partielle "action nouvelle en direction de l'enfance et de la jeunesse"** avec pour objectif : « *Offrir à la population d'enfants et de jeunes âgés de 0 à 18 ans résidant sur le territoire de la Communauté de Communes du Rhône aux Gorges de l'Ardèche, les ressources nécessaires à sa construction et à son épanouissement* ».
- Après quelques années de fonctionnement, en **mai 2012**, afin de donner de la cohérence aux actions sur le territoire, les communes ont transféré l'ensemble de la compétence petite enfance – enfance – jeunesse.
- **En 2014**, une **réactualisation du projet éducatif global** a été réalisée afin d'être au plus près des attentes et des besoins des jeunes et des familles, notamment en s'appuyant sur un diagnostic qui a permis de faire un état des lieux de la politique sociale en direction de l'enfance jeunesse et des familles.
- **Pour ce nouveau mandat 2020-2026**, la commission Enfance Jeunesse nouvellement constituée, s'est réunie afin de faire le bilan du Projet éducatif existant et de dégager ensemble un projet qui correspond aux valeurs qui lui semblent les plus importantes à promouvoir auprès des enfants et des jeunes.

# Les éléments de réflexion

- La commission Enfance Jeunesse a pu s'appuyer sur les études abouties en 2019 :
  - L'analyse des besoins sociaux du territoire (ABS)
  - La convention territoriale globale signée avec la CAF (CTG)
- Ces deux démarches ont fait l'objet de portraits sociaux, de travail avec les acteurs et les habitants du territoire, de recueils de données froides, d'analyse des forces et des faiblesses en direction des publics familles et jeunes.
- Ces éléments ont été complétés d'une séance d'appropriation et d'évaluation du Projet éducatif global 2015/2020, menant ainsi à une réflexion concise des ambitions pour les familles et les jeunes du territoire de la DRAGA. Les élus se sont également appuyés sur l'analyse et l'observation du pôle petite enfance – enfance – jeunesse de la Communauté de communes DRAGA et des partenaires concernant les différents publics accueillis et la mise en place des actions dans les structures du territoire

# Les thèmes dégagés du diagnostic :

+ Communication /espaces

+ Prévention

+ Citoyenneté

- Ces thèmes supports ont servis de bases pour étayer la réflexion et élaborer les objectifs généraux du projet.
- Ces objectifs font l'objet ci-après de **3 fiches thématiques** dans lesquelles on trouvera la déclinaison en objectifs opérationnels et en plans d'actions.
- Ces plans d'action sont constitués d'actions existantes à conserver et à pérenniser et/ou d'actions à créer.
- **Toutes les actions socles et/ou transversale à tous les thèmes intégreront une charte de bonnes pratiques écocitoyennes en cours d'élaboration et qui sera annexée au présent projet.**

• 1- OBJECTIFS  
COMMUNICATION

Consulter les utilisateurs  
des services de la DRAGA  
pour les associer à  
l'évolution des services

Renforcer la visibilité des  
services existants

• 2-OBJECTIFS  
TRANSPORT  
/MOBILITE

Maintenir les ramassages  
pour accéder aux activités  
et renforcer l'information

• 3-OBJECTIFS ESPACES

Favoriser la rencontre  
des familles entre elles

Organiser la présence  
des acteurs auprès des  
publics

• 4- OBJECTIFS  
STRUCTURES

Se donner les moyens  
d'avoir une réflexion de  
fond sur les structures  
d'accueil du territoire

• OBJECTIF SANTÉ : HYGIÈNE DE VIE , BIEN ÊTRE ALIMENTATION

Définir les champs d'intervention prioritaires et renforcer la démarche des acteurs  
Travailler sur la restauration collective

Lutter contre l'échec scolaire

Sensibiliser les publics aux risques du quotidien

Lutter contre les risques liés aux activités aquatiques

• OBJECTIF SECURISATION DES PUBLICS

• VIE PUBLIQUE

Impliquer les jeunes dans la vie de la cité en expliquant les instances de décisions

• OUVERTURE SUR LE MONDE

Sensibiliser et éduquer aux médias, apprendre la pluralité, développer l'esprit critique

• ENVIRONNEMENT

Encourager, favoriser, (re)créer le lien intergénérationnel  
responsabiliser, sensibiliser aux enjeux environnementaux et à l'urgence climatique

Découvrir le milieu de vie, s'engager dans un projet collectif

• ENGAGEMENT

# La Finalité

- Ce Projet Éducatif Global se veut être **un cadre de référence** pour conduire une politique éducative ambitieuse pour les 0-25 ans à l'échelle d'un territoire.
- Il vise à s'imposer comme un outil structurant et décloisonné pour les acteurs éducatifs qui s'impliquent quotidiennement au service de l'épanouissement et de l'émancipation des enfants, des jeunes et de leurs familles. Il constitue un support de référence.
- Il prend en compte l'enfant, le jeune au-delà de son statut d'élève.
- Il s'intéresse également aux liens avec sa famille en intégrant les diversités sociales et culturelles.
- C'est un projet participatif, il se fonde sur la mobilisation de tous les acteurs enfance et jeunesse du territoire, des familles et des jeunes.
- *La finalité étant d'envisager les moyens d'agir ensemble afin de faire vivre les ambitions éducatives à travers des actions, dans la continuité de celles déjà entreprises*

# Les moyens

Direction du pôle Petite Enfance Enfance Jeunesse Vie Sociale Service de Proximité	2 agents : 1 directrice
Pôle administratif	2 agents : 1 Assistante de direction / 1 secrétaire administrative
Pôle logistique et évènementiel	2 agents

<b>PETITE ENFANCE</b>		
Secteur petite enfance	2 agents : 1 responsable de service / 1 animatrice	
1 Relais des Assistantes Maternelles	3 Crèches associatives	1 Maison des Assistantes Maternelles
1 lieu d'accueil parents-enfants associatif		

Secteur enfance-jeunesse	9 agents : 1 responsable de service / 1 responsables ACM / 1 responsable AJ 5 animateurs Animateurs saisonniers : selon le besoin
--------------------------	---

<b>ENFANCE</b>
Accueil de loisirs 3/17 ans Centre de loisirs intercommunal Bourg-Saint-Andéol
3 accueils de loisirs Associatifs 3/11 ans :  La Ribambelle (Saint Martin, Saint Just, Saint Marcel, Bidon) Mistralou (Saint Montan, Gras, Larnas) ALPEV (Viviers)
<b>JEUNESSE</b>
Accueil de jeunes multi sites 14 / 17 ans Local Jeunes Viviers Local jeunes Intercommunal de BSA Point Information Jeunesse 11 / 25 ans 1 espace à Bourg-Saint-Andéol Animations de proximité Dans les communes et les collèges du territoire

## DES ACTIONS SOCLES

- ✓ Les activités organisées dans le cadre des accueils de loisirs du territoire et des établissements d'accueil du jeune enfant.
- ✓ Les séjours.
- ✓ Les actions menées dans le cadre de la mise en œuvre de la CTG

## DES INSTANCES SUPPORTS

- Le Comité technique de la petite enfance regroupant les directeurs des Etablissement d'accueil du jeune enfant (EAJE), l'animatrice du Relais petite enfance, les intervenants du Lieu d'accueil enfants parents Tournebulle (LAEP)
- Le Collectif des accueils collectifs de mineurs (ACM) de la DRAGA

# La gouvernance

**La commission Enfance Jeunesse** est une instance de concertation qui a un pouvoir consultatif.

- Elle définit les orientations politiques de la communauté de communes dans le domaine de compétence de la petite enfance, de l'enfance et la jeunesse, qui seront soumises pour approbation au *Bureau communautaire* et validée par l'assemblée délibérante qui est le *Conseil Communautaire*.
- Elle est composée de conseillers communautaires mais également de conseillers municipaux désignés soit par les assemblées municipales soit par le président et les vice-présidents communautaires.
- Elle peut s'étoffer des acteurs du territoire pour renforcer le travail partenarial autour des intentions éducatives du territoire. Des groupes de travail seront créés si nécessaire au vu des thématiques identifiées ou projets à développer.
- Elle sera l'organe d'évaluation du projet éducatif global

# L'évaluation

le projet s'inscrit dans une politique portant sur le long terme et dont les résultats sont **difficilement** mesurables en quelques années.

Néanmoins, la démarche est nécessaire et passe par une évaluation régulière, au regard de chacun des enjeux, des actions, des orientations et des modes de coopération qui permettra d'ajuster les pratiques et de dégager des pistes d'amélioration.

Le projet éducatif global fera donc l'objet d'une **évaluation annuelle** qui permettra d'actualiser son plan d'action.

De nouvelles actions pourront être développées, certaines peuvent être suspendues ou arrêtées.

L'objectif étant de s'adapter aux besoins de la population et au contexte local.

**En effet, il est nécessaire de renforcer certains enjeux éducatifs, de faire évoluer les pratiques et de se retrouver collectivement dans un vivre ensemble repensé et réaffirmé.**